Gestion des risques

La Normandie constitue un territoire laboratoire de tout premier plan dans le domaine de la gestion des risques naturels ou technologiques.

La gestion des risques est la discipline qui s'attache à identifier, évaluer et prioriser les risques relatifs aux activités d'une organisation pour les traiter méthodiquement de manière à réduire et contrôler la probabilité des événements redoutés, et réduire l'impact éventuel de ces événements.

Les différents types de risques en Normandie

- industriels, définis comme la probabilité d’accident au sein d’un établissement industriel, d’un site nucléaire, ou lié à un transport de matières dangereuses, dont la survenance entraînerait des conséquences graves, immédiates ou à plus long terme. La région concentre 86 sites SEVESO (sites industriels présentant des risques d’accident majeurs), dont 49 classés « seuil haut ». Principalement localisés le long de l’axe Seine, ces sites font la renommée et l’excellence de l’industrie normande (énergie, logistique, chimie, pétrochimie, produits pharmaceutiques entre autres). Autrefois situées à l’écart des populations, ils se retrouvent aujourd’hui au cœur même des agglomérations en raison de phénomènes d’extension des zones urbaines. Cette proximité nouvelle implique de repenser le lien entre les territoires et les industries.
- liés au développement du numérique, en particulier la sécurisation des données, ne doivent pas être oubliés car ils peuvent avoir des impacts concrets

pour les citoyens et les entreprises. À ce titre, la Région dispose d'une expertise remarquable et historique en cybersécurité et d'une animation de filière spécifique qui peuvent être mobilisées au service d'une meilleure gestion des risques.
- liés au changement climatique qui représente un autre facteur de risque pour le territoire normand de par sa façade maritime qui l'expose à érosion du littoral ou encore la hausse du niveau de la mer.

Au regard de ces différents enjeux, la Région entrevoit soutenir la structuration d'un tissu de recherche et d'innovation sur les thématiques de gestion des risques, de protection des populations, de l'environnement et des biens. L'objectif est de faire de la Normandie un territoire de référence à l'échelle européenne en matière de gestion des risques, favorisant les approches transversales aux différents risques et transdisciplinaires.

Appel à manifestation d'intérêt pour prévenir et gérer les risques industriels en milieu urbain dense

L'Agence nationale de la recherche (ANR) et la Région Normandie ont lancé, en février 2020, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) avec pour objectif de proposer des solutions innovantes et opérationnelles dans le domaine de la maîtrise des risques industriels en milieu urbain et dense.

Une mobilisation des acteurs de la recherche sur l'ensemble du territoire

L'appel à manifestation d'intérêt visait à identifier les forces de recherche susceptibles de se mobiliser sur des questions scientifiques suscitées par la catastrophe industrielle du 26 septembre 2019 à Rouen.

Les 54 lettres d'intention reçues couvrent l'ensemble des objectifs de recherche de l'AMI avec une dimension globale dépassant le territoire normand. Elles montrent un intérêt des communautés scientifiques sur l'ensemble du territoire national, à la fois

métropolitain et ultramarin.

Les équipes de 9 Régions se sont ainsi manifestées pour la coordination de futurs projets qui incluraient des équipes issues de 11 Régions. La présence importante de projets portés par des établissements privés rappelle l'importance des collaborations public/privé pour répondre aux thématiques et problématiques envisagées par l'appel. Les propositions sont donc bien susceptibles d'apporter des solutions technologiques, sanitaires, opérationnelles, organisationnelles, juridiques ainsi que des actions de sensibilisations.

Les risques industriels : une préoccupation sociétale et un enjeu national

Lors de chaque catastrophe industrielle, de nombreuses questions sur la santé, l'environnement, l'agriculture ou encore l'aménagement urbain interpellent et préoccupent les citoyens. Cette crise de confiance interroge à la fois sur le bien-fondé d'installations industrielles à haut risque – polluantes – dans ou à proximité des espaces urbains et sur l'efficacité de la gestion de crise des pouvoirs publics.

Le tragique évènement du 26 septembre 2019 l'a rappelé et a mis en exergue la nécessité de recourir à une approche pluridisciplinaire pour mieux comprendre et appréhender tous les enjeux sociétaux inhérents d'une ville durable. La complexité des interactions permanentes entre la science, la politique et l'industrie dans une même culture du risque doit s'inscrire dans une démarche commune.

Consultez l'AMI

Lancement d'un appel à projets Flash en septembre 2020

Suite au succès de l'AMI, un appel à projets sera lancé en septembre. Les conditions d'éligibilité et de dépôt sont actuellement en cours d'élaboration entre la Région Normandie et l'ANR afin de permettre une mobilisation forte des équipes en métropole et sur les territoires ultramarins qui souhaitent apporter des solutions innovantes sur la prévention des risques industriels en milieu urbain et dense.

Ces conditions et le mode de financement des projets seront précisés prochainement.

Appel à Projets Recherche-Action SIOMRI

L’Agence Nationale de la Recherche, la Région Normandie et la Région Hauts-de-France lancent un Appel à Projets Recherche-Action SIOMRI (Solutions Innovantes et Opérationnelles dans la Maitrise des Risques Industriels en milieu urbain et denses), suite à l’incident Lubrizol de 2019.

Cet appel à projets permettra de financer des projets urgents et rapides dont les résultats pourraient être escomptés dans les 12 à 24 prochains mois.

Plus d'infos (Limite de soumission des dossiers : 17/12/2020)